

# Demande de relève

## Conseils utiles pour la préparation de la demande...

- Pensez à ceux qui peuvent passer du temps avec votre enfant, avec ou sans rémunération
- Les frais des fournisseurs des services de relève sont négociables:
  - Examiner la possibilité d'un forfait de nuit ou de fin de semaine
- Planifiez l'aide en fonction de la situation de votre famille
- Réexaminez votre plan régulièrement
- Si votre famille est en situation de crise, appelez votre agent de services pour déterminer si vous pouvez obtenir plus de soutien

## Relève habituelle en semaine

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Total des heures	Total annuel
# d'heures	# d'heures	# d'heures	# d'heures	# d'heures		# d'heures x 52 semaines

## Relève habituelle de fin de semaine

samedi	dimanche	Total des heures par fin de semaine	Total annuel
# d'heures	# d'heures		# d'heures x 52 semaines

## Relève supplémentaire d'été (en plus de la relève habituelle de la semaine)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Total des heures hebdomadaires	Total des heures
# d'heures	# d'heures	# d'heures	# d'heures	# d'heures		# d'heures x 10 semaines

## Relève supplémentaire des fêtes (en plus de la relève habituelle de la semaine)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Total des heures hebdomadaires	Total des heures
# d'heures	# d'heures	# d'heures	# d'heures	# d'heures		# d'heures x 2 semaines

## Relève supplémentaire de la semaine de relâche de mars (en plus de la relève habituelle de la semaine)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Total des heures hebdomadaires	Total des heures
# d'heures	# d'heures	# d'heures	# d'heures	# d'heures		# d'heures x 1 semaine

## Autres (journées pédagogiques, jours fériés, examens, rendez-vous médicaux...)

Nombre d'heures/jour	Nombre de jours	Total des heures	Total des heures
# d'heures	# d'heures		# d'heures x # de jours

$$\text{Total des heures} \times \text{Fournisseurs des services de relève} = \text{Total de l'aide financière demandée pour l'année}$$

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir de l'aide, veuillez vous adresser à votre agence de services: